ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG

Question écrite n° 68434

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une demande de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles concernant le taux des cotisations sociales. En effet, elle indique qu'en raison d'une supériorité de valeur du point de CSG, sa substitution aux cotisations maladie a laissé subsister un différentiel de 1,3 point au détriment des agriculteurs et elle souhaiterait par conséquent que ces cotisations soient diminuées d'autant. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68434
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6269